

14^e étape Grottes-de-la-Balme Jons

Informations pratiques

Description de l'étape

(Départements traversés : l'Isère et le Rhône)

Cette étape d'environ 26,7 km présente plus de petites montées, notamment aux abords de Hyères-sur-Amby et de Villette d'Anthon, mais reste encore une étape facile. Il faut cependant faire attention à la circulation sur les quelques tronçons droits où les voitures accélèrent. Après la visite des grottes de La Balme-village où vous pouvez vous ravitailler, vous passerez à travers la campagne près du Rhône (camping). Ensuite, le tronçon sur la route des Balcons du Rhône est tout simplement majestueux, entre falaises qui dominent le Rhône et petits villages médiévaux avec notamment le château de Cingle.

Après une partie sur une route droite et plate, vous rejoindrez Jons, petit village avec son restaurant au bord du Rhône et son barrage, d'où part le chemin qui borde le canal de Jonage jusqu'à Lyon. Vous passerez près de Jonage, autre village à proximité qui offre une base de loisirs et des restaurants.

Sur le parcours

Hières sur Amby : musée-maison du Patrimoine.

Larina : site archéologique gallo-romain et médiéval.

Vernas : château du Cingle (XIII^e-XVII^e s.)

Anthon : jonction de l'Ain et du Rhône, site classé.

Jons : barrage.

Un brin d'histoire

Anthon : bataille en 1430 entre le Royaume de France et le Duché de Bourgogne, alors que la France est divisée. Le roi d'Angleterre, Henry VI, règne sur la Picardie, la Champagne et l'Île de France ; le roi de France, Charles VII domine le Maine, l'Orléanais, jusqu'aux Pyrénées et au Rhône. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, Louis de Chalon, prince d'Orange, et Amédée VIII, duc de Savoie, rêvent de dépecer le Dauphiné. Ils seront battus alors que leurs soldats sont trois fois plus nombreux.

Jons : barrage construit vers 1933 pour augmenter le débit du canal de Jonage, et verser le surplus dans l'ancien lit du Rhône.

Adresses utiles

Office de tourisme des Balcons du Rhône

Rue Noire, 38390 La Balme-les-Grottes

Tél. 04 74 90 17 68

Réparateur de vélos :

A Lagnieu :

C.N. Cycles, 22, rue Pasteur – Tél. 04 74 35 80 12

A Pont-de-Chéruy :

Cycles Athanassiou, 28, rue Grammont

Tél. 04 78 32 23 00

Cartes utiles :

Cartes IGN 1:25 000 n° 3131 O et 3131 E

Guide de l'Ain à vélo : Comité Départemental du

Tourisme de l'Ain – www.ain-tourisme.com

14^e étape Grottes-de-la-Balme Jons

Le Rhône à vélo



La-Balme-les-Grottes

Tourner à gauche pour se rendre dans le village (grottes à visiter, halte pique-nique à la sortie du village). Au début du village, prendre la direction de la mairie-poste, passer devant la mairie et au prochain croisement, au milieu du village, prendre à droite la direction Travers-La Brosse. Prendre la D65H, au giratoire, continuer sur la D65H. A 100 m, tourner à gauche direction Travers. Après 100 m encore, tourner à droite direction Le Domaine de Beauséjour (camping).

Travers (3 km)

Passer devant le Domaine de Beauséjour.

La Brosse (5,5 km)

Après 1,7 km env., retour sur la D65 et prendre exactement en face direction Marigneu et dans ce hameau, tourner à droite direction Val d'Amby pour rejoindre Hyères-sur-Amby sur la route des Balcons-du-Rhône.

Hyères-sur-Amby (10 km)

Traverser le village et prendre la D65E direction Bourcieu.

Bourcieu (12 km)

Continuer toujours la D65E

Vernas (13 km)

Passer devant le château sur la gauche. Au croisement, prendre à droite la D65B direction St-Romain-de-Jalionas-Tignieu-Jamezieu-Pont-de-Chéruy. Après 2 km env., prendre à droite le ch. du Peillard (ne pas le manquer!) direction station d'épuration du Girondan (les Serpollières). Traverser Peillard, suivre tout droit sur 1 km, laisser le port à droite. Au giratoire, prendre la D18 direction Chavanoz et arrivée à Cinq-Chemins.

Les Cinq Chemins (18,1 km)

Au giratoire, prendre tout droit, toujours la D55 direction Chavanoz.

Chavanoz (18,8 km) (le Bouchet)

(belle friche industrielle sur la gauche).

Suivre la D55.

Villette d'Anthon (23,3 km)

Passer les giratoires et les feux tricolores et aller tout droit (toujours dans le village). A 500 m après Villette d'Anthon (sur la D55 puis la D6), prendre à droite le chemin de Fromenteau. Au croisement prendre à droite, rejoindre le chemin de Chantenoy et le suivre en direction de Biane, traverser le village et au croisement, descendre à gauche la montée de Biane jusqu'au bout et rejoindre la D6e. Tourner à droite et à env. 500m prendre à gauche la piste cyclable sur le chemin de Bourdeau et suivre ensuite en remontant le chemin des Meules et tout de suite, le chemin des Acacias qui vous conduira au bord du canal de Jonage (attention forte pente).

Jons (env. 26,7 km)

Carte IGN 1:100 000 n° 150

© IGN - Paris 2008 - Autorisation n° 50-1164

